

Les principales problématiques du programme :

- **Quelles dynamiques spatiales de la population en France?** Quelle distribution ? Quels mouvements sur le territoire ? Quelles inégalités ?
- **Quelle place aux villes ?** Comment se traduit, spatialement, l'urbanisation croissante ? Quelles spécificités de l'armature urbaine ?
- **Comment le processus de métropolisation touche-t-il la France ?** Quels en sont les effets ?
- **Comment réduire les fractures urbaines ?** Quelle politique de la ville ? Quels projets d'aménagements urbains pour plus d'équité sociale et spatiale ?
- **Qu'est devenue la France rurale ?** Quels types d'espaces ruraux peut-on distinguer ? Quelles perspectives pour ces territoires à l'heure de la mondialisation et du développement durable ?

Trois entrées :

- **Mouvements de population, urbanisation, métropolisation**

Etablir à partir de cartes les spécificités de la France urbaine.

Etablir les grandes évolutions spatiales de la « France en ville »

Mettre en évidence la métropolisation de l'espace français (ville : concentration de richesses, concentration des fonctions de commandement, concentration et attraction des populations)

L'étude débouche sur **la construction de croquis** : distribution et dynamiques de la population ; organisation urbaine et dynamisme inégal des villes. Elle se prête aussi particulièrement bien à **la réalisation de schémas** figurant les processus d'urbanisation et de métropolisation.

- **Aménager les villes : réduire les fractures sociales et spatiales**

Le but est de mettre en évidence les actions liées à la politique de la ville qui conduisent à « réduire les fractures sociales et spatiales ».

Cette entrée se prête à l'élaboration de **schémas** représentant la différenciation des espaces de la ville et les aménagements urbains pour réduire les contrastes socio-spatiaux.

- **Entre attractivité urbaine et nouvelles formes de développement : les espaces ruraux.**

Il s'agit de distinguer **les trois types d'espaces ruraux** qui constituent la surface principale du territoire français :

- **les zones rurales touchées par la périurbanisation**
- **les zones rurales dévolues à l'agriculture intégrée au marché mondial**
- **les espaces ruraux défavorisés.**

### Introduction :

La ville est le cadre de vie de plus de 80% des Français qui résident, travaillent et se déplacent dans **des aires urbaines** complexes constituées d'espaces hiérarchisés et mise en relation par un important réseau de transport qui structure les **armatures urbaines**. L'espaces urbains français évolue du fait de la mobilité interne de la population et sous l'action des aménagements propres à chaque espace urbain.

Il apparaît de plus en plus évident que les **grandes agglomérations** sont des espaces de concentrations de richesses et des centres de décisions, et sont donc des **métropoles** au rayonnement inégal qui structure des espaces de taille variable. Mais plus la métropolisation des régions et du territoire national est importante, plus les espaces ruraux apparaissent comme des marges inégalement intégrés et même parfois totalement isolées.

C'est pourquoi, nous étudierons dans un premier temps, les spécificités et les évolutions de la « France en ville » dans une perspective multi-scalaire (à l'échelle nationale puis à l'échelle d'une agglomération) puis nous évoquerons le rôle des politiques de la ville et leur efficacité dans la lutte contre les fractures socio-spatiales puis nous terminerons l'étude de l'inégale intégration des espaces ruraux.

Pbm : Quelles dynamiques spatiales de la population en France?

#### I. **Mouvements de population, urbanisation et métropolisation.**

##### 1. **Les dynamiques spatiales et spécificités de la « France en ville » : carte p128/129**

Q1 : Comment se répartit la population urbaine à l'échelle nationale ?

Q2 : Observez les évolutions démographiques des aires urbaines et mettez en évidence les principaux changements à l'échelle nationale.

Q3 : **carte p129** Comment a évolué la densité de population :

- dans l'espace national en général?
- à l'intérieur des aires urbaines ?

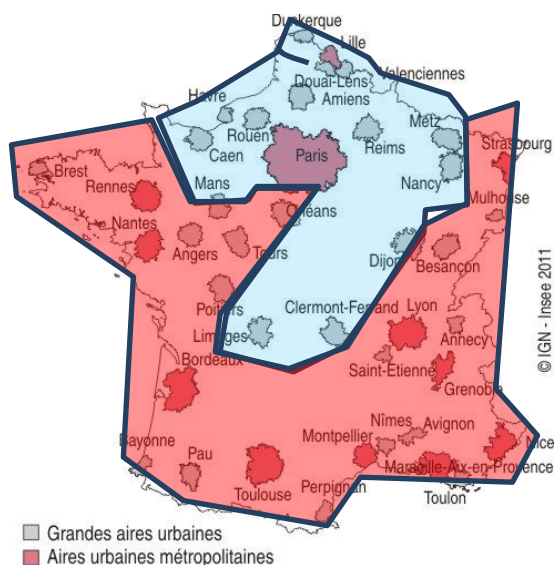
##### a- **Un territoire urbanisé en perpétuelle évolution.**

Q1 : L'espace national laisse clairement apparaître une hiérarchisation des aires urbaines.

- Paris constitue une **aire urbaine « macrocéphale »** dominante à l'échelle nationale. (Aire urbaine de rang1)
- On trouve ensuite un ensemble de **11 « aires urbaines métropolitaines »** de plus de 500 000 habitants (Rang 2)
- un groupe de 29 « Grandes aires urbaine »s dont la population varie de 100 000 à 500 000 habitants (Rang 3)
- un ensemble de 313 aires urbaines qui constitue un vaste maillage de petits centres urbains.

L'ensemble des aires urbaines accueille près de 75% des Français, les petites unités urbaines en zone rurale n'appartenant pas à une aire urbaine accueillent 7% des citoyens. Quant aux communes rurales, elles sont le cadre de vie de 18% des Français.

Tableau extrait du site de l'Insee.	Population résidente	
	Effectif (en milliers)	%
Aires urbaines métropolitaines (12)	22 393	47,5
Grandes aires urbaines (29)	9 726	20,6
Autres aires urbaines (313)	15 056	31,9
<b>Ensemble</b>	<b>47 175</b>	<b>100,0</b>



Q2 : les évolutions démographiques à l'œuvre depuis le début des années 1990 témoignent d'un mouvement récent de rééquilibrage nationale. Si près de 60% des habitants vivent dans la moitié Nord du pays, la croissance urbaine est aujourd'hui plus forte dans un arc Ouest-sud-Est qui montre le dynamisme des **régions littorales atlantique et méditerranéenne**, des **Vallées de la Loire et du Rhône** ainsi que des villes des **régions Frontalières de l'Alsace aux Alpes maritimes**.

Q3 : La carte p129 montre que les dynamismes internes aux aires urbaines sont souvent fréquentes. Les centres des aires se densifient plus vite que les périphéries ce qui témoigne d'un double phénomène :

- Une attraction forte des villes-centres qui s'accompagne souvent d'une politique urbaine de « recentrage des activités et des emplois ».
- La poursuite de l'étalement urbain qui conduit une part significative des populations urbaines à choisir de s'éloigner des centres. Cependant, la croissance des zones périurbaines se ralentit voire ponctuellement à diminuer. En effet, les inconvénients en termes de déplacement et coûts de transport, de manque de services publics et marchands sont croissant à mesure que les populations s'éloignent.

Notions clés : **aires urbaines, dynamismes urbains régionaux inégaux, déclin démographiques des zones rurales non polarisée, macrocéphalie.**

#### b- Les grandes tendances dans les mobilités urbaines.

Des mobilités à l'échelle nationale qui conduisent à des rééquilibrages démographiques interrégionaux et interurbains. On constate en observant la carte que l'espace national

Notions clés :

**Inégal accroissement de la population urbaine à l'échelle nationale, rééquilibrage Nord/sud, littoralisation croissante des zones urbaines, dynamismes transfrontaliers, dynamismes ruraux.**

#### Travail

Utilisez les cartes pages 128/129 pour réaliser un schéma permettant de :

- Mettre en évidence les grands centres urbains.
- Mettre en évidence les évolutions démographiques en montrant les inégalités des dynamismes urbains régionaux.
- Littoralisation, croissance des aires urbaines transfrontalières.
- Mettre en évidence l'existence de régions urbaines.
- Mettre en évidence les régions rurales et leur évolution

#### Croquis la France en Ville

#### 2. Les grandes évolutions spatiales de la « France en ville »

##### P134-135 :

A partir de l'exemple de **Toulouse** réaliser un schéma traduisant les phénomènes d'accroissement urbain et les spécificités de l'**armature urbaine**.

Relevez dans les documents les éléments qui permettent de mettre en évidence les grandes évolutions spatiales de l'aire urbaine toulousaine

Organisation territoriale de l'aire urbaine doc 1, 3, 4 p134/135		Evolution du territoire Doc. 1 et 4, 5p 134/135	Mobilité et attractivité Doc 2, 3, 4 p134/ 135.	Structure et problèmes socio-spatiaux. Doc 1 et 2p134
Ville-centre + banlieue	Pôle urbain (agglomération)	Forte extension du pôle urbain dont la surface et la population a presque doublé en 40 ans. -forte attractivité à l'échelle nationale et régionale	Réseau de transport convergent vers le pôle urbain. « rocade autoroutière » Importante migration pendulaire des périphéries vers la ville- centre. -importante migration interne dans la <b>banlieue</b> témoignant de l'existence de <b>pôles d'emplois actifs.</b>	- Un pôle urbain qui concentre de nombreux emplois de <b>fonctions métropolitaines.</b> - important développement industriel au Sud du pôle urbain - extension rapide de la ville qui conduit à la proximité des quartiers d'habitats collectifs, des installations universitaires. - importante inégalité socio-spatiale ville-centre/banlieue et banlieue aisée/ banlieue populaire. -étalement urbain qui accentue la saturation des transports, la consommation énergétique et la pollution.
-Couronne périurbaine	Petits centres urbains et communes rurales polarisée	Extension de l'aire urbaine toulousaine qui polarise un espace de de 40 km d'est en ouest et de 50 km du N au S.		

### Schéma de l'organisation des aires urbaines françaises d'après l'exemple de Toulouse.

Pbmtq : Comment le processus de métropolisation touche-t-il la France ?

#### 3. Une France « métropolisée » :

Des mobilités professionnelles qui définissent des réseaux urbains à différentes échelles et parfois de faibles synergies régionales.

#### Part de la population et de l'emploi selon le type d'aires urbaines

	Population résidante		Emploi total			Emploi des fonctions métropolitaines			Emplois de cadres des fonctions métropolitaines	
	Effectif (milliers)	(en %)	Effectif (milliers)	(en %)	%	Effectif (milliers)	(en %)	%	Effectif (en milliers)	%
Aires urbaines métropolitaines (12)	22 393	47,5	10 214	49,4	61,2	3 431	61,2	72,0	1 528	72,0
Grandes aires urbaines (29)	9 726	20,6	4 011	19,4	16,2	905	16,2	12,4	264	12,4
Autres aires urbaines (313)	15 056	31,9	6 455	31,2	22,6	1 263	22,6	15,6	330	15,6
<b>Ensemble</b>	<b>47 175</b>	<b>100,0</b>	<b>20 680</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>5 599</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>2 122</b>	<b>100,0</b>

Source Insee.

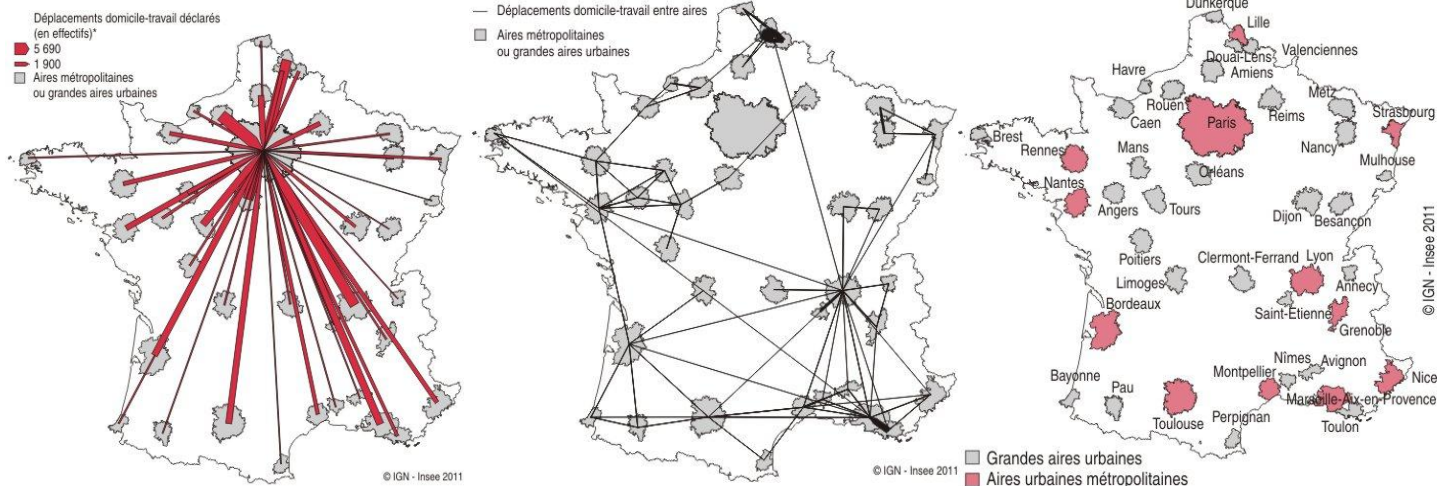
Seules 7 Millions d'emplois se concentrent hors des principales aires urbaines. Ainsi, il existe une extrême concentration des emplois puisque près de 70 % des emplois se concentrent sur moins de 3% du territoire. Les grandes villes sont donc des **métropoles** c'est-à-dire **des espaces qui concentrent les activités de commandement économiques et politiques** (siège des administrations et des conseils territoriaux, sièges sociaux des grandes entreprises, sièges des institutions financières et des grands groupes bancaires).

#### Carte p 140 Réseaux urbains régionaux et nationaux.

Notions clés :

**Fonctions métropolitaines (cadre des), armature urbaine, archipel métropolitain, réseau urbain.**

P136



Les espaces urbains sont les espaces majeurs de l'organisation socio-économique du pays. Ils concentrent l'essentiel des populations et des activités économiques et des fonctions politiques.

**Les principales agglomérations concentrent les emplois de cadres des fonctions métropolitaines**, c'est-à-dire les emplois de décisions les plus rémunérateurs. Elles sont donc attractives.

Elles forment des **réseaux urbains** aux dimensions variables selon leur rayonnement. Ainsi, l'espace parisien est le point de convergence des réseaux de déplacements domiciles-travail depuis la totalité des autres métropoles. Son rayonnement est international. Il dispose d'infrastructures de transport majeures (Aéroports internationaux, LGV, réseau autoroutiers).

A une échelle plus locale, certaines agglomérations telles que Marseille, Lyon, Bordeaux, Toulouse s'imposent comme des **métropoles nationales à vocation européenne**. Elles entretiennent avec les autres aires métropolitaines d'intenses échanges.

La France dispose donc **d'un archipel métropolitain** qui favorise son développement économique à l'échelle européenne et mondiale.

## II. Fragmentation sociale et politique de la ville, l'exemple de Lyon.

Pbmtq : Comment réduire les fractures urbaines ?

### 1. La Fracture urbaine dans les métropoles.

[http://www.grandlyon.com/Visite-virtuelle-des-grands-projets.5159.0.html?&no\\_cache=1](http://www.grandlyon.com/Visite-virtuelle-des-grands-projets.5159.0.html?&no_cache=1)

**P144/145 :**

**Doc. 1, 2 et 4 : 1) Définissez la notion de fracture urbaine et expliquez comment elle se matérialise à Lyon.**

**2) Représentez par un schéma simple l'organisation sociale du Grand Lyon.**

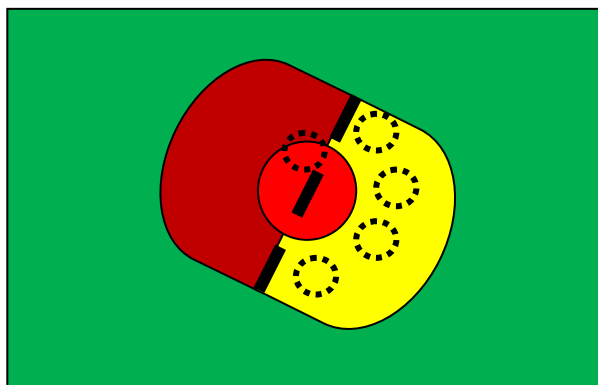
La fracture urbaine définit par une très forte fragmentation de l'espace urbain due à une répartition de la population fortement liée aux inégalités de revenus. Les écarts de revenus sont énormes ; entre les quartiers les plus aisés et ceux les plus défavorisés, le revenus médian varie du simple au triple (10 339 contre 32216).

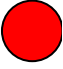




**Les quartiers centraux et l'ouest de la métropole** concentrent les habitants aux revenus les plus élevés.

**Les communes de l'est et du sud** sont celles qui concentrent les populations les plus défavorisés.

La différenciation sociale des quartiers répond à la spécialisation sociale des territoires. Les quartiers centraux et les quartiers accueillant les emplois de cadres rendent plus coûteux l'accès au logement dans les quartiers résidentiels les plus proches de ces centres actifs (« **gentrification** »). **Les classes populaires et moyennes** sont rejetées vers les communes périphériques ou en particulier dans les **ZUS** (« **paupérisation** »).

Les villes favorisent donc **l'entre-soi** par le regroupement de populations sociologiquement homogènes qu'elles soient économiquement favorisées ou défavorisées (**doc. 2p 144 et p 142**). La **mixité sociale** est donc faible ou s'affaiblie dans de nombreuses agglomérations.



-  Ville-centre : gentrification, espace de concentration des emplois de cadres
-  Banlieues concentrant les populations à hauts revenus
-  Banlieues concentrant les populations à revenus inférieurs à la médiane de l'aire urbaine.
-  Communes rurales de l'espace périurbain, attraction des classes moyennes et moyennes supérieures.
-  Communes concentrant les ZUS (la Duchère, Vaulx-en-Velin, Villeurbanne, Vénissieux, Rieux-la-Pape...)

### 2. Les politiques de la ville : recréer de la cohésion sociale.

a) les facteurs de la ségrégation sociale.

**Doc. 3 p 143 :**

**Q1. Identifiez les facteurs de ségrégations sociales :**

- discrimination ethno-raciale,
- structuration économique des espaces urbains (marché du logement),
- la stratégie individuelle de « distinction » sociale.

## Q2. Pourquoi peut-on dire que la culture de l'entre-soi concerne les groupes sociaux les plus favorisés ?

Les auteurs du texte montrent que les groupes sociaux se différencient par rapport aux groupes sociaux inférieurs et pratiquent des stratégies d'évitement qui poussent à « l'appropriation d'espaces plus valorisés ». Ainsi les « élites financières » se concentrent dans un petit nombre de communes ou de quartiers dans lesquels la valeur d'achat ou locative peut être 10 fois supérieures à celles des communes ou des quartiers voisins.

b) les principes de la politique de la ville.

La politique de la ville s'appuie sur un ensemble de lois et de moyens financiers dégagés par l'état et les collectivités territoriales. Il repose sur deux principes fondamentaux :

- la cohésion sociale,
- la rénovation urbaine.

**La loi SRU : Solidarité et Rénovation Urbaine (2001)** a pour but de redynamiser les Zones Urbaines Sensibles et de rétablir une plus grande mixité sociale.

Ainsi, les communes de plus de 3500 habitants doivent disposer d'au moins 20% de logements sociaux. Cette mesure doit permettre de réimplanter dans les communes les plus riches une part de populations aux revenus faibles.

## DOC 1 et 3 p 144/145

Q1 : Identifier les principes et les objectifs de la politique de rénovation urbaine appliqués dans le cadre du projet de **Lyon la Duchère**.

Les principes :

- destruction de certains bâtiments de la ZUS,
- rénovation de l'habitat et construction de nouveaux logements
- amélioration des réseaux de transport, et réduire les déplacements individuels énergivores et polluants
- création d'un parc urbain,
- développement d'un pôle d'emploi dans le cadre de la **zone franche urbaine**.

Les objectifs :

Le projet vise en premier lieu, à **améliorer le cadre de vie**, et à **rénover un quartier fortement dévalorisé** et devenu répulsif. Sa proximité avec le centre ville de Lyon est un atout pour les populations issues des classes populaires et des classes moyennes. Le second objectif est de faire du quartier non seulement **un lieu d'habitation mais aussi un espace d'activité qui** permette à la population locale de travailler sur place. Les entreprises qui choisissent de s'implanter dans ce quartier bénéficient d'avantages fiscaux. En effet, il s'agit d'une **zone franche urbaine** bénéficiant d'aides importantes. Beaucoup de ZUS sont des « cités dortoirs » et de ce fait renforce l'exclusion sociale en limitant la vie économique.

c) Des politiques de la ville aux résultats mitigés.

Les objectifs de la politique de la ville sont ambitieux et difficiles à réaliser.

La rénovation urbaine a permis à de nombreux quartiers dégradés de retrouver un aspect plus positif mais sans réussir à agir sur les aspects socio-économiques. Il est difficile pour les communes les plus défavorisées de gommer leur image négative et d'attirer des groupes sociaux plus favorisés. La mixité sociale ne progresse pas ou très peu et la politique de cohésion sociale n'a pas permis de réduire l'entre-soi. De nombreuses communes favorisées préfèrent payer de lourdes pénalités à l'état plutôt que de respecter les obligations en matière de logement social.

L'organisation sociale des villes et des zones périurbaines est difficile à modifier car elle répond à des évolutions socio-économiques comme celles du coût du logement, de l'individualisme qui favorise l'habitat individuel et l'étalement urbain).

## III. Une nouvelle typologie des espaces ruraux.

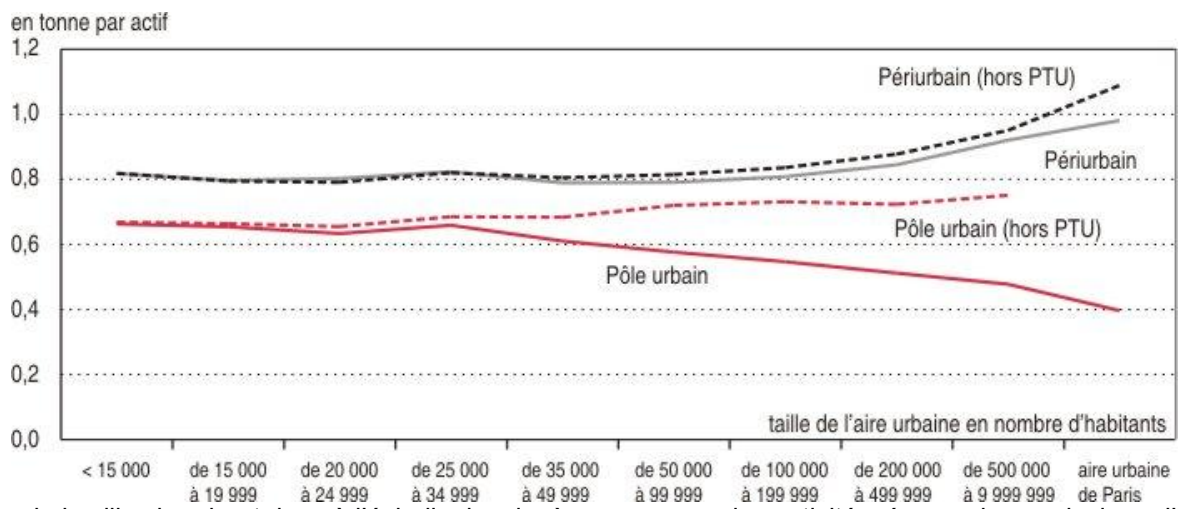
Pbmtque : Qu'est devenue la France rurale ?

### Carte 1 p 147.

Etablissez à l'aide de la légende une typologie des espaces ruraux et déterminer leur dynamisme démographique.

**1. espace périurbain et espace en cours de périurbanisation :** La forte intégration des populations résidentes dans l'espace urbain est marquée par une croissance démographique importante et d'importants déplacements domicile-travail, domicile-services.

L'étalement urbain est aujourd'hui fortement remis en question pour des raisons environnementales. En effet, il accentue les déplacements qui contribue à l'augmentation de la saturation automobile dans les agglomérations et accentuent la consommation énergétique et donc la pollution.



Les politiques de la ville cherchent donc à l'échelle locale, à « recentrer » les activités économiques ainsi que l'habitat.

## 2. espaces ruraux fragilisés :

Ils sont de deux natures différentes. Ils correspondent aux **espaces ruraux ouvriers** principalement situés dans les anciennes grandes régions industrielles ayant connues un déclin de leurs activités, en particulier le Nord et l'Est. On peut aussi constater l'existence **d'espaces ruraux agricole à faible densité et vieilliss**. Particulièrement présent au centre de la France, ils ont donné naissance à l'expression « **diagonale du vide** » qui s'étend des Ardennes au Pyrénées selon un axe N-E/ S-W.

## 3. les nouveaux espaces ruraux :

Cette expression désigne des espaces ruraux de nature très différente.

**Les espaces ruraux à fort potentiel touristique** se rencontrent près des littoraux de la moitié Sud de la France et plus ponctuellement sur ceux de la moitié Nord. Il s'agit aussi d'espace de montagne capable d'accueillir des stations de sports d'hiver comme dans la chaîne des Alpes ou dans les Pyrénées.

La Datar utilise l'expression **espace rural en transition** pour désigner des régions ayant un fort potentiel agricole et dont la proximité avec des aires urbaines importantes induit une évolution qui peut conduire à les transformer en espaces périurbains ou des espaces à vocation touristique. Géographiquement, ces espaces ruraux en transition sont fréquents dans l'ouest et le Sud-ouest

La généralisation de la vie en ville et l'uniformisation des comportements socio-économiques conduisent à une différenciation de moins en moins pertinente de la notion de « population rurale ». De même, la frontière entre espace rural et espace urbain est beaucoup moins nette qu'avant. Le mot « campagne » désigne des réalités très différentes pour les individus et inversement les ruraux des régions les plus marginalisées ont une conception de la ville très différente de celle des citadins des grandes métropoles.

Conclusion :

Les villes sont devenues le cadre de vie de plus de 80% des habitants de la France. Elles concentrent les activités économiques, en particulier les emplois les plus rémunérateurs et les services publics. Ce sont donc des espaces attractifs mais qui présentent une importante fragmentation sociale.